DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE
DE
VIOLS-LE-FORT
34380

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

Date de la convocation
08/10/2026

Nombre de Conseillers

Exercice	15
Présents	15
Votants	15

Secrétaire de séance :
Nicole RATAJCZAK

Séance du 14 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze octobre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de Viols-le-Fort, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne DURAND, Maire.

Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
DURAND Anne	X		
PARENTINI Laurent	X		
RATAJCZAK Nicole	X		
HOULES Brice	X		
BOUDON Maguelonne	X		
ANDRE Jérémy	X		
PANELLE Aurélie	X		
LEVIEUX Jean-Luc	X		
JONES Sarah	X		
VERZILLI Daniel	X		
BOREL Véronique	X		
DAUFRESNE Tanguy	X		
MARIN Frédérique	X		
THIRIEZ Rodolphe	X		
DION Benjamin	X		

2026053 MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'OPERATION « AIDE AUX COMMERCES »

Madame la Maire rappelle que le Conseil municipal, lors de ses séances du 22 novembre et du 13 décembre 2021, a décidé de mettre en place un dispositif d'aide aux loyers et/ou à l'investissement en faveur des commerces qui souhaitent s'implanter sur la commune, pour cela un règlement a été adopté.

Depuis, ce règlement a fait l'objet de modifications pour élargir le périmètre d'attribution, préciser la procédure et les délais du paiement…

Il convient également ce jour, compte tenu des élections municipales de mars 2026, de renouveler la commission « d'aides aux commerces » en désignant 3 élus et d'apporter les modifications telles quelles figurent sur le projet en annexe notamment concernant le versement de l'aide.

Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20261014-2026053-1-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026

Mise en ligne le : 20/10/2026 10:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Viols-le-Fort
https://www.violslefort.fr/documents_administratifs/83320

Son maire entendu,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, et à l'unanimité :

- **MODIFIE** le « règlement d'attribution d'une aide aux loyers et/ou au fonctionnement d'un local commercial et/ou artisanal »
- **DÉSIGNE** quatre élus pour siéger au sein de la commission :
  - M. Jérémy André
  - M. Rodolphe Thiriez
  - Mme Véronique Borel
  - Laurent Parentini
- **APPROUVE** le « règlement d'attribution d'une aide aux loyers et/ou au fonctionnement d'un local commercial et/ou artisanal » tel qu'il apparait en annexe ;
- **AUTORISE** la Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Fait à Viols le Fort, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La Maire,
Anne DURAND



Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le :

La Maire,

Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20261014-2026053-1-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026

Mise en ligne le : 20/10/2026 10:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Viols-le-Fort
https://www.violslefort.fr/documents_administratifs/83320